

Du canal à l'étang

HIVER
2024-2025

#26

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CAPESTANG

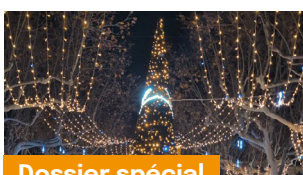


Dossier spécial

NOS ENFANTS : NOTRE PRIORITE !

Promesse tenue : L'extension de l'Ecole
Maternelle Lucie Aubrac a vu le jour !

p.12



Dossier spécial

Noël dans la forêt
enchantée

p.15



Infos Municipales

Cérémonies du 11
novembre

p.4

Sommaire

- Édito p.3

Infos municipales

- Cérémonies du 11 novembre p.4
- Bilan de mandat p.6
- Naissance à Capestang p.6
- Cérémonie de la Ste Geneviève p.7
- Marché de Noël à Capestang p.7
- Résultats du recensement p.8
- Nouveau périmètre Bâtiments de France p.8
- Tribune Libre p.9
- Etat Civil p.10

Dossier spécial

- Extension de l'école maternelle p.12
- Noël dans la forêt enchantée de Capestang p.15

Jeunesse

- Formation des élèves délégués du collège p.17
- Passeport du civisme ! p.17
- Cérémonie de remise des Brevets p.18

Vie associative, sportive et culturelle

- Arbres de Noël du FOSH et de l'école de rugby p.19
- Hommage à Gilles Vidal p.19
- Concours de décorations de Noël p.20
- Halloween 2024 p.21

Culture et Patrimoine

- Le chemin de St Jacques de Compostelle à Capestang p.23

Un cadre de vie apaisé et de qualité

- Marquage au sol p.25
- Avenue de Poilhes p.25

Infos Communautaire

- Tiers-Lieu p.26
- Distribution des sacs poubelle p.26
- Infos pratiques p.27

VILLE DE



CAPESTANG

Ville de Capestang

Le bulletin Municipal

Directeur de la publication
Pierre POLARD

Maire de Capestang

Rédaction
Service Communication

Photographies
© **Service Communication**

Création et conception
Agence Hybride Conseil



Édito



Chères capestanaises, chers capestanais,

Cette année encore, la magie de Noël a opéré sur la place Jean Jaurès ! Elle accueillait notre « forêt enchantée » qui a ravi petits et grands avec son décor féérique.

Le 21 décembre, nous nous y sommes retrouvés pour une soirée festive. Elle fait partie de ces moments qui font que notre commune conserve cet « esprit village » dont nous sommes fiers. C'est d'autant plus important que Capestang devient peu à peu une petite ville. En effet, les résultats du recensement de début 2024 sont tombés : la population s'élève désormais à 3 614 habitants.

Cette hausse régulière mais modérée de la population reflète l'attractivité de notre commune. Cela implique aussi un besoin constant d'investissement pour l'équiper et la moderniser. C'est ce à quoi nous nous attachons depuis 2020, depuis que vous nous avez réaffirmé votre confiance. Lors de la réunion publique de bilan de mandat de décembre 2024, nous avons fait le point sur nos engagements : 80% des mesures de notre programme sont en cours ou réalisées.

Parmi ces réalisations, nous sommes particulièrement fiers de l'extension de l'école maternelle Lucie Aubrac. Ce projet de plus de 1,6 million d'€, subventionné par l'Etat (DETR) et par le Département, était notre principale priorité. Il a aujourd'hui vu le jour avec un restaurant scolaire de 130 couverts, une grande cour avec préau, une salle de motricité de 150 m². De même, l'extension du restaurant scolaire de l'école élémentaire François Mitterrand a permis de doubler sa capacité.

Ces deux exemples traduisent notre volonté d'agir concrètement au quotidien pour le bien être et l'épanouissement de tous, et en particulier nos enfants. Alors que, chaque jour davantage, nous déplorons l'instabilité politique « d'en haut », nous nous efforçons de faire de la commune un point d'appui, un élément de stabilité sur lequel vous pouvez vous appuyer.

Jean Jaurès disait : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. ». Malgré ces temps incertains, en 2025, ayons confiance dans l'avenir !

Je vous présente, ainsi que l'ensemble du conseil municipal, tous mes vœux les plus chaleureux et sincères. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et épanouissement.

Excellente année à Capestang !

Pierre POLARD

Maire de Capestang

Vice-Président de la C.C. Sud Hérault

Cérémonies du 11 novembre 2024





Bilan de mandat

Le 5 décembre dernier, entouré des **adjoints et conseillers municipaux**, le **Maire, Pierre Polard** a animé une **réunion publique de bilan de mandat**.

En s'appuyant sur le **programme distribué pendant la campagne électorales de 2020**, il a ensuite passé en revue les différentes **réalisations des années 2023 et 2024**. Sur les **100 propositions** que contenait le programme, **80 sont réalisées ou en cours**.

En premier lieu, ce sont les **actions en direction des enfants et des écoles, priorité du mandat**, qui ont été évoquées. Et notamment le projet phare **d'extension de l'école maternelle** (restaurant de 130 couverts, cour et préau, salle de motricité de 150 m²...). Sans oublier le **doublage de la capacité du restaurant scolaire** de l'école élémentaire. Au total, près de **2 millions d'€ d'investissement** pour nos enfants !

Ce sont ensuite les investissements pour l'**espace public** et le **cadre de vie** qui ont été passés en revue : passage à **100% LED de l'éclairage public** (puissance installée divisée par 4, taux de panne divisé par 2), **réaménagement des avenues de Poilhes et de la Gare**, **renovation des aires de jeux et des équipements sportifs** (city stade,



plateau sportif), **cheminements piétons, centre ancien devenu « zone de rencontre », obtention du label « Ville Prudente », parc Saint-Laurent, renforcement du service « Propreté des rues »...**

Enfin les actions en faveur de la **culture et du patrimoine** ont été mises à l'honneur, avec notamment la **modernisation du musée du Château et le spectacle son et lumière** qui contribuent au **rayonnement de Capestang**. Sans oublier la « fête des producteurs », la fête d'août « nouvelle formule » et les **décorations de Noël** !

Les principaux **projets pour 2025** ont été rappelés, en particulier la **création d'un parking de 50 places** boulevard Lafayette équipé d'**ombrières photovoltaïques** et la fin des travaux de **raccordement du hameau du Viala au réseau d'eau potable**.

En conclusion, le Maire a rappelé la **détermination de la municipalité, épaulée par les agents municipaux et de la maison de retraite, à œuvrer pour respecter les engagements pris en 2020**.

Naissance à Capestang !

Bienvenue à la petite **Lola** qui est née le 23 juillet à Capestang !

Lola est le **3^{ème} bébé de la décennie** à naître à dans notre commune.

Félicitations à sa famille !



Cérémonie de la Sainte-Geneviève !

Cette année, la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Geneviève s'est tenue à Capestang, en présence de **Mr le Sous-Préfet, de Mr le Procureur de la République et du Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Béziers.**

Après l'office religieux en la Collégiale Saint-Etienne, la cérémonie s'est poursuivie par les prises de parole et le verre de l'amitié à la salle polyvalente.

C'est **un honneur pour notre commune que d'accueillir cette cérémonie** qui nous permet de rappeler notre **attachement** à cette institution plusieurs fois centenaire.



Marché de Noël à Capestang

En décembre, vous êtes venus nombreux trouver un peu de chaleur et des idées cadeaux dans un décor féerique au **marché de Noël** dans la salle Nelson Mandela de Capestang !

Merci aux exposants et à l'EVS Lo Castel pour l'organisation de cet évènement devenu désormais incontournable !



Résultats du recensement

L'Insee vient de nous communiquer les **résultats du recensement** effectué en janvier-février 2024. La population réellement recensée cette année s'élève à **3 614 habitants**.

Pour autant, pour des raisons statistiques, la **population légale qui sera officialisée au 1^{er} janvier 2025 sera la population calculée sur le milieu de la période 2020-2024, soit le 1^{er} janvier 2022**. Elle s'élèvera à **3 476 habitants** (contre 3 374 au 1^{er} janvier 2024).

Cela peut paraître un peu compliqué, mais cela permet d'assurer une homogénéité entre toutes les communes, dont les recensements ne se font pas tous en même temps.

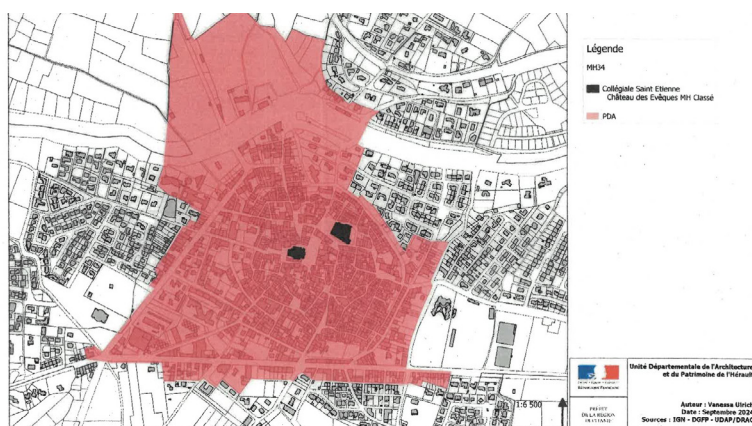
Quoiqu'il en soit, ces chiffres traduisent une **hausse régulière mais modérée de la population**. Cela reflète



l'**attractivité constante de notre commune**, tout en **préservant le bien vivre et l'esprit de convivialité**.

Continuons à faire en sorte que chacun puisse s'épanouir dans notre beau village !

Nouveau périmètre bâtiments de France !



Par arrêté préfectoral du 17 octobre 2024, il a été créé le Périmètre Délémité des Abords (PDA) de l'église Saint-Etienne et du Château des archevêques de Narbonne au titre des monuments historiques sur le territoire de la commune

de Capestang. Ce périmètre vient remplacer celui antérieurement défini par la règle dite du rayon de 500m mesuré à partir des monuments précités.

De fait, le périmètre de protection au

titre des monuments historiques est réduit géographiquement mais les avis des Architectes des Bâtiments de France (ABF) deviennent conformes (ils s'imposent réglementairement) et non simplement consultatifs notamment dans le cadre des demandes d'autorisation de travaux (Permis de construire, Autorisation préalable de travaux...) pour les immeubles situés dans le PDA.

Ce nouveau périmètre, permet de recentrer la protection sur les secteurs bâtis anciens (à forte valeur patrimoniale) qui participent à la qualité des abords des monuments historiques et de l'environnement dans lequel ils sont implantés.

Tribune Libre

Les élus de l'opposition présentent à toutes les capestanaises et tous les capestanais leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

En ce qui concerne la vie municipale, les présentations de notre maire ressemblent aux propos d'une chanson populaire, «*Tout va très bien, madame la Marquise, tout va très bien, tout va très bien. Pourtant, il faut, il faut que l'on vous dise, on déplore un tout petit rien*».

Les enfants capestanais disposent de belles écoles. «*Expliquez-moi, car je chancelle, comment cela s'est-il produit ?*». C'est juste la contrepartie d'un endettement record de la commune.

Les commerçants désertent le centre du village, et contrairement au dire du maire en conseil municipal, une pharmacie a fermé.

Nous avons une question : «*Expliquez-moi Valet fidèle, comment cela s'est-il produit ?*». Si une maison capestanaise a été détruite par le feu, le maire décide d'adhérer au logiciel du SDIS ! «*Cela n'est rien, tout va très bien*».

En revanche, la ZAC dite des «Cagnes» vient d'être ressuscitée dans le précédent conseil municipal sous le nom de ZAC de Fraïsse. Très bien, il paraît que le maire devra faire une concertation. Lui qui oublie à chaque fois de le faire,

doit-on le croire ?

Pour les zones d'énergie renouvelable, les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique, nous n'avons pas vu la concertation prévue par la loi ! Rien à cette occasion de création de la ZAC sur la gendarmerie, qui devait être construite dans cette zone.

Un oubli aussi : les services sociaux situés à Capestang ont déménagé à Puisserguier, «*On déplore un tout petit rien*»... Capestang n'est pas dans le périmètre du Geopark qui vient d'être lancé : «*Cela n'est rien, tout va très bien*» !

Vos élus de l'opposition

Réponse à l'opposition de Jacques Maurand, maire adjoint, au nom de la majorité municipale

Voilà encore un nouvel article d'influence « Salguiniste » que l'opposition donne à consommer au lecteur.

Une raillerie de la gestion communale aux accents d'expression visqueuse et aux relents d'une critique déformante des réalités.

Comment peut-on dans un mépris de classe sociale, considérer que l'école n'est pas le vecteur essentiel au développement et à la réussite des enfants de Capestang. Leur donner le maximum de moyens pour apprendre dans de bonnes conditions d'installation en classe, leur permettre de s'éveiller judicieusement aux autres, de se plaire dans un établissement scolaire mieux adapté à leurs besoins. L'investissement c'est le progrès, c'est

donner leur chance d'évoluer aux générations futures. L'égoïsme de certains bien assis dans leur opinion ne peut s'opposer à ce que doit être l'action d'entreprendre pour un avenir meilleur.

Cette attitude de dénigrement systématique, de critique infondée et de mensonges répétés ne participe pas à élever le village au sens d'une communauté remarquable, au contraire, toute cette diatribe malfaisante porte atteinte à l'image de la commune au-delà de nos murs. Faut-il vraiment ne pas aimer Capestang pour se comporter ainsi.

Pendant que la municipalité fait tout son possible pour embellir, équiper et moderniser Capestang, d'autres font tout pour

détériorer son identité sans se rendre compte du tort qu'ils font à notre communauté. Ou alors cette attitude est volontairement assumée et le village n'est alors pour eux qu'un simple terrain de jeu politique.

Heureusement, que la majorité des capestanaises et capestanais œuvrent tous les jours pour qu'il fasse bon vivre à Capestang. Pour que le village ne soit pas à la traîne d'une quelconque idéologie du « je critique mais je ne fais rien », un mal et une impasse que d'autres villages ont eu de la difficulté à se sortir. Capestang mérite tout ce qui est fait pour lui garantir un avenir dont tout un chacun est et sera fier.

Jacques MAURAND, maire adjoint

Etat civil

Avis de naissances *mentions sommaires*

AUDOUY Charlie, Fernand, Jean-Baptiste	04/01/24	BÉZIERS
RUIZ Iris, Annie, Yvette, Joséphine	14/01/24	BÉZIERS
CHARPY COPET Jeanne, Catherine, Isabelle, Christine	16/01/24	BÉZIERS
REQUENA Gauthier, Roland, Roch	17/01/24	MONTPELLIER
STIER Noé, Henri, Patrick	26/01/24	BÉZIERS
BURON BEKKERS Elias, Laurent, Philippe	11/03/24	BÉZIERS
GOUPIL Louis, Claude, Jean-Philip	13/03/24	BÉZIERS
VERDU Emilio, Cédric, Georges	25/03/24	BÉZIERS
CHANCIBOT Raphaël, Marc, Henri	27/03/24	BÉZIERS
FEYTOU Andrea	01/04/24	BÉZIERS
HACK Mila	09/04/24	BÉZIERS
DELPLANQUE PALAYSI Noah, Léon, Henri	15/04/24	BÉZIERS
CLERBOUT Anna	15/04/24	NARBONNE
BACH BARRAS Nina, Dolores	20/04/24	BÉZIERS
SMECICAS Milo	27/04/24	NARBONNE
PAGÈS Luis	28/04/24	BÉZIERS
RODRIGUEZ DEBIEUVRE Kelsy, Annie, Séverine	13/05/24	BÉZIERS

PINHEIRO DA SILVA Jaime	17/05/24	BÉZIERS
GUIRAUD Louis, Ange, Alain	22/05/24	BÉZIERS
TAILHADES Cataleya, Morgane, Christine	23/05/24	BÉZIERS
ATTA Aminath, Evelyne	04/06/24	BÉZIERS
ESCLAFIT Lili, Emma, Hannah	05/06/24	BÉZIERS
BISEGNA JANDER Lowen	10/06/24	BÉZIERS
MINATI Romy, Sindy, Betty	14/07/24	BÉZIERS
ORTIZ Adèle, Solène	07/08/24	BÉZIERS
PUJOL Amélia	08/08/24	BÉZIERS
DOUILLET Anélio, Serge, Teddy	23/08/24	BÉZIERS
SUBERO HERVY Loann, Jacques, Hector	11/09/24	BÉZIERS
CREUSY Lili-Rose	23/09/24	BÉZIERS
HODIER SCHWALM Inaya	30/09/24	BÉZIERS
PARENTÉ BONNET Milann, Thierry	10/10/24	BÉZIERS
DOMINGUES Pénélope, Béatrice, La-Saleta	02/11/24	BÉZIERS
KARROUCH Sirine	21/11/24	BÉZIERS
HARRAND Sacha, Gabriel, André	08/12/24	BÉZIERS
PEREZ Amélia, Béatrice, Mireille, Marie, Diane	24/12/24	BÉZIERS

Mariages 2024

DU FRESNAY Renaud, Jacques, Jean et LALRAMBEISEII	24/02/24
NèGRE Marion et Mathieu CARRETEY	25/05/24
BULLICH Jonathan-Nicolas et Laura, Monique, Thérèse CANS	22/06/24
SANCHEZ Lucie, Eulalie et Vincent, Robert, Arca- dio DARMILLI	05/07/24
PUEL Eva, Anne, Maryse et Joao, Miguel SALVA- DO HENRIQUES	13/07/24
CARICHON Norbert, Yvon et Pierre, Daniel, Jean- Claude DUMONT	20/07/24
GAUTHIER Yannick, Raymond, Maurice et Chris- telle, Maryse TURPAIN	27/07/24
BOURREL Pauline et Jérémy, Julien JIMENEZ	17/08/24
CLAPES JORQUERA David et Lisa, Marie, CONTESTI	10/09/24

BRONCHART Thibault, Serge, Jean-Claude et Vanessa, Marie, Suzanne LARROQUE	14/09/24
GAU Caroline, Alice et Romain, Jacques, Manuel LAFON	20/09/24
MAIRESSE Raphaël et Virginie, Béatrice, Ma- rie-Antoinette, Reine CODRON	05/10/24
GILS Jean, Vincent, Michel et Priscilla, Muriel, Danielle CAVAILLOU	19/10/24
AZOUGARH Anissa et Salah-Eddine, Otmame MOUNTICH	02/11/24
DELAROCHE Elias, Sekander et Cynthia, Laetitia SORO	02/11/24
GENEROSO Jean, André et Laetitia, Christiane, René PIERRE	07/12/24
HULLO Caroline, Yvette, Madeleine et Arnaud, Marcel GRANGER	27/12/24

Décès 2024

PIQUEMAL Francine, Marie-Pierre veuve de Gérard, Roger, Henri BERTAUX	31/12	1
BAR Michel veuf de Simone, Pierrette LISON	13/01	3
BENITEZ Christophe époux de Dolorès MERINO	31/01	6
CHEFDOR Hélène Angèle Jeanne Marie veuve de René Jean Louis DOLLIU	31/01	7
DAUDÉ Aimée Paule Hélène veuve de Fernand Paul Louis JAFFUS	04/03	10
CABROL Paulette veuve de Robert André PUJOL	11/03	11
DULON Rolande, Georgette veuve de Pierre, François RIZZI	05/04	16
MIQUEL Angèle, Maria, Adrienne veuve de Gilbert, Germain, Laurent GAUTRAND	11/04	18
LAULAGNET Gilbert, Louis, Calixte veuf de Sabine, Josette, Andrée BRAU	22/04	21
KELLER Georges, Emile époux de Gabrielle, catherine CARICHIOPULO	25/04	23
PERRAULT Micheline, Léone, Rosette veuve de Fernand, Joseph FOURMOND	28/04	24
KOVAL René divorcé de Eliane, Martine TOUT	30/04	26
CROS André, Robert, Augustin veuf de Anna Marie HERNANDEZ	05/05	27
VALETTE Marthe, Odylle, Henriette veuve de Honoré, Bernard BEZIO	07/05	28
LOPEZ Joséphine veuve d'Hervé, Marc, Louis AZEMA	10/05	29
CALVET Jeannine, Paulette, Augustine célibataire	10/06	35
PAGÈS Claude, Jean, Francis veuf d'Arlette, Marthe, Rose AZEMA	13/06	36
VEAU Odile, Henriette, Marcelle épouse de Jacques, André, Jean CARDONA	14/06	37
GOMEZ Violetta, veuve de Louis CARCELLER	16/06	38
FERNANDEZ Michel veuf de Amparo GARCIA	05/07/24	42
ZAMORA Salvador, célibataire	06/07/24	43
LAROQUE Andrée, Henriette, Marie veuve de Joseph, André, Constantin CASIMIRO	15/07/24	45
MARSOL Odette, Paulette, Andrée, célibataire	20/07/24	47
BARBIERI Ginette, Rose, Jeannine veuve de Maurice, Adrien, Jean COMBE	04/08/24	52

AMIEL Dominique, Lucien, Pierre, célibataire	06/08/24	53
BARTHES Myriam, Blanche, Pierrette épouse de Augustin MINARRO	17/08/24	55
JOFFRE Gilles, Henri époux de Marie, Jeanne KOCOÛA	02/09/24	59
ROQUE Michel époux de Nicole, Antoinette, Alphonsine STÉPHANO	08/09/24	60
BERGOUGNAN Jacqueline, Juliette épouse de MAX, Charles, Joseph TASTAVY	08/09/24	61
MARTINEZ Christine, Isabelle divorcée de Stéphane, Henri, Jules REVEL	08/09/24	62
STRENS Monique, Andrée, Denise, Marguerite Marie veuve de Sylvain, Alphonse DURAND	17/09/24	66
CONDAT Jacqueline, Marcelle veuve de Joseph RODRIGUEZ	19/09/24	67
VICENTE Irène, Rosa, Anita épouse de Alexandre, Eloi PUJOL	03/10/24	69
BRESSON Marie, Claude divorcée de Lucien POUPELIN	07/10/24	71
RUBIO Jeanne veuve de Guy, Camille, Germain BOURGUIGNON	15/10/24	74
ADAM Suzanne veuve de Jean, Bruno LISZEWSKI	30/10/24	79
BÉCOT Renée, Marie, Yvonne veuve de Gérard, Maurice PUECH	03/11/24	82
PRADAS Alain époux de Christine, Bernadette RETAULT	07/11/24	83
MURET Suzanne, Marie veuve de Jean Henri REMBERT	11/11/24	84
AZAM Marie Thérèse épouse de Bernard, Ferdinand MOLLING	13/11/24	85
ROUSSEAU Jacqueline, Marguerite veuve de Georges, Joseph EUGONÉ	19/11/24	86
DORIZON Monique, Andrée, Madeleine veuve de Pierre, Armand BOS	22/11/24	87
TREMEGES Simone, Elise, Louise veuve d'Augustin, Albert, Denis LAMUR	28/11/24	89
PERTUSA Marie-Rose épouse de Jean RAMIS	29/11/24	90
LEGENDRE Danielle, Hélène, Jeanne Célibataire	01/12/24	91
VIDAL Gilles, René, Guy époux de Brigitte VERDIER	08/12/24	93

Transcription de décès 2024

VERGELY Michel, Joseph, Pierre veuf de Simone, Pierrette VIDAL	31/12/23
ALFARO Bruno divorcé de Magali, Sandrine JULLIEN	12/01/24
BENITEZ Jeanne Marie veuve de Marc, Jean, Lucien PUJOL	10/02/24
COUQUET Renée, Henriette, Marie veuve de Cyprien, Fernand, RAYNAUD	13/03/24
MALMARY Jeanne, Léonie, Madeleine épouse de Jean, Louis, Marcel PIERRE	18/03/24
SINTES Chantal, Edmonde, Jeanine veuve de Jean-Louis PELLEGRY	25/03/24
HADERBACHE Wassila épouse de Abderahmane MESSAOUDI	29/03/24
BERGé Thierry, Joseph, Baptistin, célibataire	11/04/24
CANS Thierry, Philippe divorcé de Marielle, Marguerite, Monique CABANAC	08/05/24
CHAYNÉS Carmen, Jeanne veuve d'Hervé, Louis, Roger VILLEBRUN	13/05/24
ROLLAND Robert, Emile, Louis époux de Raymonde, Pierrette Alice GUILHABERT	02/05/18

MARTY Serge, Gilbert, André MARTY époux de Josiane, Simone, Andrée PECH	13/07/24
ESTIENNE Valérie veuve de Pierre PLANCHAMP	11/08/24
LOPRIENO Maxime, François époux de Thérèse, Marie MUSSLIN	12/08/24
ZAYAS Dolorès veuve de Blaise MENDOZA	04/09/24
HECKENBENNER Patrick, Chrisitan, célibataire	03/11/22
RANA Michel, Raymond, Jules époux de Jeanne, Thérèse, Francine DENTAL	03/10/24
CHILLAUD Nathalie, Pierrette divorcée de Bilal ONAY	08/10/24
CLAVÉROL Sylvie, Simone, Lucienne épouse de Jacques, Patric VERDU	22/10/24
MANILEVE Claudine, Clémentine, Aline veuve de Jean, Vincent, Louis BOURREL	26/10/24
PRISQUE Christian, Pierre, Joseph divorcé de Marie-Claire DUCRET	14/11/24
ROUANET Angèle, Raymonde, Marcelle veuve d'Aimé BOURDEL	06/12/24

Nos enfants, notre priorité !

Promesse tenue : L'extension de l'Ecole Maternelle Lucie Aubrac a vu le jour !



Notre grand projet phare pour ce mandat a vu le jour !

Nous sommes fiers d'avoir pu offrir à nos enfants, nos agents et aux enseignants de meilleures conditions d'apprentissage et de travail.

Ce projet répond à un besoin essentiel : **105 enfants** mangeaient à la cantine **en 2014**. **En 2024** ce sont **plus de 260 élèves** ! Les effectifs ont donc plus que doublé en 10 ans.

Vous êtes notamment venus nombreux découvrir les nouveaux locaux de l'école maternelle Lucie Aubrac à l'occasion de notre matinée portes ouvertes.

Vous avez ainsi pu découvrir :

- Un restaurant scolaire de 130 couverts
- Une grande cour, un préau
- Une bibliothèque
- Une salle de motricité de 150 m²
- Un investissement de plus de 1,6 million d'€, subventionné par l'État (DETR) et par le Département, pour le bien-être de nos enfants, qui est notre grande priorité.





Interview de Vanessa ATSEM à l'école Maternelle Lucie Aubrac

Bonjour Vanessa, pouvez-vous nous expliquer ce que l'extension de l'école maternelle et plus précisément la création du restaurant scolaire a changé dans votre travail ?

Beaucoup plus de confort et de sérénité, les locaux sont spacieux, agréables et insonorisés, les repas sont donc bien plus calmes et agréables, bien moins stressants.

De plus, une nouvelle organisation nous permet d'être une adulte pas table, les enfants sont donc mieux encadrés, on peut ainsi mieux veiller à ce qu'ils mangent. Le repas devient un moment agréable.

Cela répondait à un vrai besoin vu le nombre croissant d'enfants inscrits à la cantine.

Et pour les enfants, qu'est ce qui a changé ?

Les enfants n'ont plus besoin de quitter l'établissement pour prendre leurs repas comme auparavant, il y quelques années, ils devaient prendre des navettes pour manger à l'école élémentaire, puis par la suite ils devaient se rendre à pieds jusqu'à la salle des douches, malgré les conditions météorologiques...

Ces trajets étaient souvent source de stress pour eux... Maintenant ils sortent de classe et vont directement dans leur salle de restauration, c'est beaucoup plus pratique, confortable et rassurant pour eux. Le moment du repas devient un vrai plaisir et non plus une contrainte.



Vanessa est ATSEM au sein de l'école maternelle Lucie Aubrac depuis de nombreuses années, nous l'avons rencontrée à l'heure du déjeuner, entourée des élèves qu'elle encadre pendant le repas à la cantine...

Noël dans la forêt enchantée de Capestang

La magie de Noël était de retour à Capestang avec un décor féérique !

Vous êtes venus nombreux découvrir **notre forêt enchantée place Jean Jaurès** et déposer votre **lettre au Père Noël** !

Nous espérons que ce décor vous a plu et que petits et grands y ont **retrouvé la magie de Noël**.

Chaque année, nous nous donnons pour objectif, à notre mesure, **d'embellir un peu plus nos rues, avenues et bien sûr, la place Jean Jaurès** !

Merci et bravo aux agents des services techniques pour ce travail admirable et pour leur investissement

pour faire rêver petits et grands.

Nous vous avons donné rdv le samedi 21 pour notre traditionnelle fête de Noël et ce fut un succès !

Nous vous donnons **rdv l'année prochaine** pour une nouvelle édition...





Formation des élèves délégués du collège



Au mois de novembre, **les élèves élus délégués de classes du collège Paul Bert**, accompagnés de M.NIETGE, Mme GOUBET et Mme HOUTTE ont été formés à leurs fonctions **dans notre salle du conseil municipal**.

Ils ont été accueillis pour cela par les adjoints au maire, **Mme Sylvie GISBERT et M. Jean Claude VIVANCOS**.

Le lieu a ainsi permis d'apporter une touche de solennité à ce moment, une façon de responsabiliser encore plus ces élèves élus dans leurs nouvelles fonctions.

Passeport du civisme !

Peu après la rentrée, **le Maire de Capestang**, accompagné de **Chantal Dumont**, conseillère municipale déléguée au **passport du civisme**, a eu le plaisir de remettre leurs passeports aux élèves de **CM2** de l'école François Mitterrand.

Ce Passeport permet aux enfants de réaliser des **missions individuelles ou collectives** sur plusieurs thèmes : les commémorations, le patrimoine local, les personnes âgées, la solidarité, l'environne-

ment, les secours, Internet...

Depuis, les enfants ont déjà validé quelques missions telles que « **Savoir donner** » avec l'épicerie solidaire, « **Nettoyons la nature** » ou « **Découvrir le patrimoine** »...

Devenir citoyen commence dès le plus jeune âge, et il est de notre devoir, plus que jamais, de **transmettre à nos enfants les valeurs fondatrices de la République: Liberté, Egalité et Fraternité**.



Cérémonie de remise des diplômes du brevet

Comme chaque année, les anciens élèves du **collège Paul Bert** ont reçu leurs **diplômes du brevet 2024** entourés de leurs professeurs, des élus de leurs communes respectives et de leurs familles.

Nous leur souhaitons une **belle réussite** pour la poursuite de leurs études et nous remercions leurs professeurs de les avoir accompagnés tout au long de leurs années collège.



Les arbres de Noël du Fosh et de l'école de rugby



Comme chaque année, grâce au **dévouement des bénévoles et des dirigeants des clubs de foot et de rugby**, les petits sportifs Capestangais ont eu la joie de profiter d'un **moment convivial et magique** entre copains, de croiser le Père Noël un peu en avance et de recevoir ainsi un petit cadeau offert par leurs clubs respectifs.

Merci aux clubs qui œuvrent tout au long de l'année pour le bien-être de nos enfants !



Gilles en 1983, au côté de son capitaine soulevant le "planchot", tous radieux en cette soirée de finale du 5 juin après la victoire contre Rion-des-Landes

Hommage à Gilles VIDAL

« Quel contre-pied éclair tu nous as décoché là, Gilles... À nous tous, tes copains du rugby. Toi qui, jusqu'à tes dernières heures, es resté passionné par ce jeu et ses rencontres. Depuis l'École de Rugby à Capestang, en passant par Béziers avec cette finale nationale en cadets contre Toulon en ouverture de Béziers-Narbonne en 1974, jusqu'à Vendres où, à 20 ans, tu remportais un titre national en Fédérale 3. Enfin, les saisons fastes de l'ASC au début des

années 80, avec l'allégresse de la place Jean Jaurès et ces boucliers levés. Je te revois à Castenau-Magnoac, ému, privé de finale par une fracture de la mâchoire causée par un coup bas. Mais jouer ne t'a pas suffi. Avec Didier, ton « plus que frère », tu as guidé les cadets du club dans les années 80. À la même époque, nous partagions une autre aventure, incarnant des paysans révoltés de Capestang en 1851. Tu as ensuite passé la balle à Damien et Mathias, dont tu étais si fier, et récemment à Félix, observant ses

progrès avec l'amour d'un grand-père.

Tu savais partager équitablement ton immense amour pour vos quatre pichous : Sacha, doté de la sensibilité d'un artiste, et vos perles Louise et Ella.

Tu as aussi marqué les fêtes du rugby, réunissant d'anciens joueurs dans un feu d'artifices d'anecdotes.

Ces journées devraient perdurer... à ton nom ! Ce qui reste de toi depuis dimanche, c'est ton visage, toujours illuminé d'un sourire, reflet de ta générosité et de ton amabilité.

Gilles, tu resteras un modèle pour les tiens. Tes partenaires de l'ovale te verront longtemps passer, recevoir, donner... Ce geste si simple et symbolique du partage.

En fait, Gilles, au centre de l'attaque des Bleus et Blancs, il va rester un vide immense.

Adieu le TREIZE ! »

Jacques CHAMAYOU

Concours de décorations de Noël

Comme chaque année, l'**EVS Lo Castel** a organisé son désormais traditionnel **concours de décorations de Noël**.

Le jury, composé d'enfants, d'habitants de Capestang et des membres de l'EVS, a délibéré après avoir fait le tour de la ville et le choix fut difficile, nous avons décidé de **récompenser tous les participants** pour leur effort de décoration :

Lot N° 1 : André PAEMELAERE, Rue Henri Massat

Lot N° 2 : Elodie PEREZ, Rue des Cagnes

Lot N° 3 : Hugo et Thibault MOREAU, Rue Victor Hugo

Lot N° 4 : Sherley JANDER, Avenue Léon Blum

Lot N° 5 : Jean-Francois ASTIE, Rue du Mourastel

Lot N° 6 : Marc GUILLAMON, Rue Jean Pech

Lot N° 7 : Gilles et Christelle DUCLOS, Rue Rabelais

Lot N° 8 : François PARRADO, Avenue de Poilhes

Lot N° 9 : Cannelle SANTOS, Rue Marcellin Albert

Lot N° 10 : Brigitte Sea, Rue Moliere

Lot N° 11 : Ludivine CARCELLER, Rue Pascal

Lot N° 12 : Cécile BARRAS, Rue Franklin

Lot N° 13 : Chloé BOUSSAGOL, BD Lafayette



Nous tenons à remercier les commerçants de Capestang qui nous ont offerts les lots remis aux gagnants : Boucherie Maynadier, Au Palais des Saveurs, Boulangerie les Pâtisseries, Angélique Fleurs, Les serres de Capestang, Cellar concept, Intermarché, Café déco, Restaurant le Vauban, Snack Jean Jaurès, Le grenier de Mila, Martial Blin, Sopha Institut, Domaine de la Provenquière, Domaine Cros Reboul, M&Vins, Ville de Capestang, Pharmacie de Capestang.

Sans leur générosité, nous n'aurions jamais pu organiser ce concours. **Merci à tous pour votre participation**, nous comptons sur vous pour la prochaine édition en espérant que vous serez encore plus nombreux à **faire vivre l'esprit de Noël à Capestang**.



Halloween 2024

Merci à l'**EVS Lo castel**, à la FCPE pour l'organisation de la chasse aux bonbons dans les rues de Capestang et du goûter ainsi qu'à l'**Amicale des sapeurs-pompiers de Capestang** pour l'organisation de la soirée festive d'**Halloween 2024** !







Le chemin de St Jacques de Compostelle à Capestang

La renaissance d'un patrimoine et d'une histoire



rins : en 1350 par un marchand vénitien anonyme ; en 1380 par un pèlerin italien ; en 1472 par le florentin Francesco Piccardi ; en 1488 par Jean de Tournai, marchand de Valenciennes ; en 1495 et 1499 par des allemands Herman König Von Vach et Arnold Von Harff ; en 1539, par Bartolomeo Fontana ; en 1670 par Domenico Laffi, qui évoque Capestang et le canal du midi en construction ; en 1717 par Lorenzo Buonanafede, un italien qui cite le pont de pierre .

Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle appartient incontestablement à notre patrimoine historique au même titre que la collégiale Saint-Etienne, le château des archevêques de Narbonne et l'ancien hôpital Saint-Jacques. C'est un héritage qu'il faut défendre, valoriser, faire connaître et transmettre aux générations futures.

Le tracé historique, qui traversait le cœur de ville, de la porte de Béziers à l'est, à proximité de l'hôpital St Jacques, jusqu'à la porte de Carcassonne à l'ouest, en passant devant la collégiale Saint-Etienne, diffère de l'itinéraire contemporain, le GR 78, chemin du piémont pyrénéen plus adapté à la pratique du pèlerinage du XXI^e siècle.

Mais cette différence ne constitue pas une perte de valeur patrimoniale, bien au contraire. Aujourd'hui

Le label « Commune Halte de Compostelle » attribué en juin 2024 à Capestang par l'Agence Française des Chemins de Compostelle, témoigne de la capacité de la commune à offrir une qualité d'accueil et d'hébergement aux pèlerins. Mais ce n'est pas que cela.

C'est aussi la reconnaissance de l'histoire du chemin de St Jacques à Capestang, histoire longtemps oubliée. Attestée par de nombreuses sources, dont certaines ont plus de huit cents ans, l'historicité du chemin est incontestable.

D'après l'inventaire des actes et documents de l'archevêché de Narbonne, dressé en 1639 par le notaire Antoine Roque, le chemin de St Jacques à Capestang est cité dans différents actes notariés du XIII^e siècle. Ces actes rédigés entre 1213 et 1253, au Moyen-Âge, situent le chemin historique en différents endroits de la ville et de son territoire : quartier St-Just, à Roubian, au chemin de Poilhes, à Courtolive et à proximité de boutiques en plein cœur de ville, près de l'église

Capestang est aussi citée dans plusieurs récits de voyage de pèle-

le GR 78 répond à l'engouement de nouveaux publics et à de nouvelles aspirations : tourisme durable, défi sportif, dépassement de soi-même, quête de sens, spiritualité...

Capestang doit aujourd'hui se réapproprié ce patrimoine culturel, matériel et immatériel, oublié pendant des siècles. Au-delà de l'accueil des pèlerins, des actions de médiation culturelle et artistique restent à imaginer dans les prochaines années, pour fédérer les capestanais autour de valeurs universelles telles que le partage, la solidarité, la rencontre de cultures différentes...

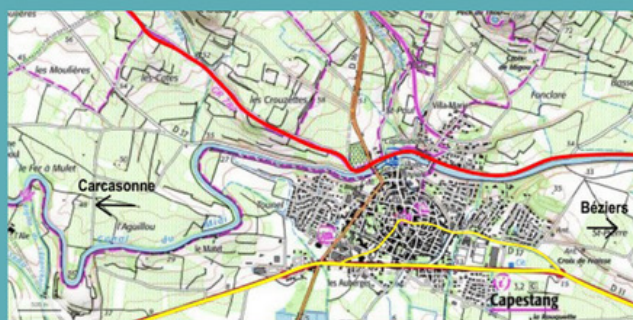
ITINÉRAIRE Béziers/ Carcassonne, parcourt 100 kms en 5 étapes :

- Béziers/Capestang 21 kms
- Capestang/ Pouzols Minervois 27 kms
- Pouzols Minervois/Rieux Minervois 25 kms
- Rieux Minervois/ Malves en Minervois 16 km
- Mauves en Minervois/ Carcassonne 15 kms

Balisage sur GR78 et coquille Jaune et Bleu.



VOIE DU PIÉMONT PYRÉNÉEN



CAPESTANG : CHEMIN HISTORIQUE (EN JAUNE) ET GR78 (EN ROUGE)

POUR EN SAVOIR + CONTACTEZ LES ASSOCIATIONS



CAMINS 06 33 49 07 73



CAPESTANG + DE 1000 ANS D'HISTOIRE
06 89 52 07 60



CAMIN ROMIEU

LE CHEMIN DE COMPOSTELLE A CAPESTANG

CHEMIN DU PIÉMONT PYRÉNÉEN

GR 78

COLLÉGIALE ST-ETIENNE



HÔPITAL ST-JACQUES

CHÂTEAU DES ARCHÊVEQUES DE NARBONNE

ITINÉRAIRE



UN PATRIMOINE CULTUREL à DÉCOUVRIR

UN PATRIMOINE CULTUREL à VALORISER

Marquage au sol

Une **grande opération de marquage au sol** a eu lieu cette année.



Elle est principalement dédiée à la **sécurité des piétons**, avec :

- La création de cheminements piétons
- Le rafraîchissement des cheminements existants
- Le rafraîchissement de certains passages piétons
- Le rafraîchissement de places handicapés

Un marquage au sol de qualité, c'est un espace public mieux défini et plus de sécurité pour les tous les usagers et notamment les piétons.

Avenue de Poilhes : les travaux avancent

La **2^{ème} tranche de travaux de l'aménagement de l'avenue de Poilhes**, a débuté depuis fin octobre.

L'objectif de cet aménagement, d'un montant de **65 000 € HT**, est de **renover la voirie, de réduire la vitesse (écluses, ralentisseurs) et de sécuriser le cheminement piéton**.



Communauté de communes Sud-Hérault

TIERS-LIEU SUD HÉRAULT

Le tiers-lieu Sud-Hérault A Saint-Chinian et Puisserguier : des espaces partagés au service de tous. Après l'ouverture du site de Saint-Chinian en 2020, la communauté de communes Sud-Hérault est heureuse **d'annoncer l'ouverture d'un second espace à Puisserguier**. Ces lieux hybrides, à mi-chemin entre domicile et travail, **offrent une multitude de services, d'activités et d'opportunités pour renforcer le lien social et encourager les initiatives locales**. Ces espaces appelés parfois espaces de coworking sont conçus pour **répondre aux besoins des habitants, des entreprises** et offrent des bureaux individuels ou partagés entièrement équipés, des salles de réunion. Ils peuvent accueillir différents événements (réunions, session de formation...) et **sont ouverts à tous** : télétravailleurs, entrepreneurs, organismes de formation, associations...



Tarifs à la journée, forfaits 5 jours, 10 jours, location au mois : www.cc-sudherault.fr/economie. Pour plus d'informations, organiser

une visite ou pour réserver un espace, **n'hésitez pas à contacter le service économie de la Communauté de communes Sud-Hérault !**

DISTRIBUTION SACS POUBELLE

Pour être à la fois en cohérence avec la politique nationale de réduction des ordures ménagères résiduelles, l'augmentation du tri sélectif sur notre territoire et la mise en place de composteurs partagés pour la gestion des

biodéchets alimentaires, la commission environnement et le bureau de la CESH ont fait le choix de réduire le nombre de sacs poubelles distribués.

Ainsi, la dotation pour 2025 sera dorénavant de :

1 rouleau de 25 sacs/personne composant le foyer. (ex : pour un foyer de 2 adultes et 2 enfants, la dotation

sera de 4 rouleaux de 25 sacs pour l'année).

Une distribution unique se fera en fin d'année 2025 (sur présentation de l'avis d'imposition) la date sera communiquée ultérieurement.



Révision liste électorale

Toute personne ayant constaté une erreur sur sa carte électorale ou ayant changé d'adresse dans la commune est priée de se rendre en mairie, munie de sa carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Sans cette démarche, aucune mise à jour ne pourra être faite par nos services.

Les nouveaux arrivants qui souhaitent se faire inscrire peuvent aussi déposer un dossier d'inscription avec les mêmes justificatifs (Identité et domicile) en mairie, ou en ligne

CARTES D'IDENTITÉ PASSEPORTS : PRISE DE RDV EN LIGNE



Afin de faciliter vos démarches administratives, la Mairie de Capestang vous propose désormais de prendre rendez-vous en ligne pour vos cartes d'identité et passeports.

<https://www.rdv360.com/mairie-de-capestang>

Retrouvez aussi cette nouvelle rubrique sur notre site internet :
<http://www.capestang.fr/index.php/fr>

ÉCLAIRAGE PUBLIC

En cas de problèmes ou de pannes sur l'éclairage public, ayez le bon réflexe



Ramassage encombrants et déchets vert

- ➔ Uniquement sur rendez-vous au secrétariat de la mairie (04 67 49 85 95), aucun ramassage ne sera effectué en dehors des jours prédéfinis.
- ➔ Les gravats (déchets inertes : béton, brique, tuiles...) ainsi que les végétaux (branches, tontes de gazon...) sont à déposer à la déchèterie de QUARANTE afin d'être acheminés vers les filières de traitement correspondantes.

ENCOMBRANTS

3^{ème} lundi de chaque mois.

DÉCHETS VERTS

Les autres lundi.

Numéros utiles

Gendarmerie de Capestang :
17 ou 04 67 93 30 31

Police municipale : 06 87 13 71 09

Objets perdus :
police.municipale@ville-capestang.fr

Services Etat Civil, déclaration décès : 04 67 49 85 90

Médiathèque : 04 67 00 21 09

École élémentaire François Mitterrand :
Tél. : 04 67 93 32 79
Email : ce.0340263b@ac-montpellier.fr

École maternelle Lucie Aubrac :
Tél. : 04 67 93 34 30
Email : ce.0340262a@ac-montpellier.fr

Collège Paul Bert :
Tél. : 04 67 49 82 22
Email : ce.0341367b@ac-montpellier.fr
Site Internet :
www.clg-bert-capestang.ac-montpellier.fr/

Lycée L.E.A.P "Les Buissonnets" :
Tél. : 04 67 93 30 71

CENTRES DE LOISIRS :

Planète Lirou de 3 à 11 ans :
Tél. : 04 67 93 52 17

Espace Jeunes de 12 à 17 ans :
Tél. : 04 67 93 52 17

Point Info Jeunes
Tél. : 04 67 26 37 10
Mail : pj@cc-sud-herault.fr
www.cc-sud-herault.fr/enfance-jeunesse-et-famille/jeunesse/le-point-information-jeunesse/

Voies navigables de France :
04 67 11 81 30

Hérault Transport : 04 34 888 999

Urgence gaz- service « urgence sécurité gaz » de GRDF 24h/24 et 7 jours sur 7 : 0 800 47 33 33

Déchèterie Quarante :
04 67 93 89 54
www.cc-sud-herault.fr/environnement/gestion-des-dechets/decheteries/les-jours-douverture/

Pierre Polard
et les membres
du conseil municipal
de la ville de Capestang
vous souhaitent
une très bonne année
2025

